

## Déclaration de conformité UE

Catégorie : Gants de protection

Marque : STIHL®

Désignation : DYNAMIC Protect MS
Numéro d'article : 0088 610 0008 - 0011

Fabricant: ANDREAS STIHL AG & Co. KG

Badstrasse 115 D-71336 Waiblingen

Le fabricant est seul responsable de l'établissement de la présente déclaration de conformité. Il déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) décrit cidessus est conforme aux dispositions du règlement (UE) 2016/425 du Parlement Européen et du Conseil, satisfait aux exigences de la norme européenne harmonisée

EN 381-7:1999

et est identique à l'EPI qui a fait l'objet du test UE du modèle type (module B)

Numéro de certificat : 0404/19/5020

établi par l'organisme notifié :

RISE SMP Svensk Maskinprovning AB

Ultunaallén 4 Box 7035

**750 07 Uppsala** 

Sweden

Organisme notifié Nº 0404

L'EPI est soumis à la procédure exigée conformément à l'article 19, module C2, annexe VII du règlement (UE) 2016/425, sous le contrôle de l'organisme notifié RISE SMP 0404.

Waiblingen, le 21/01/2019 ANDREAS STIHL AG & Co. KG

Thomas Elsner

Chef de la Division Produits et Services